

AIDE À LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES Nouvelle-Calédonie

GÉOGRAPHIE PREMIÈRE¹

THÈME 2 - AMÉNAGER ET DÉVELOPPER LE TERRITOIRE FRANÇAIS (24-26 h)

Question – La France en villes (6 à 7 heures)²

Auteur : Ludovic POUX, lycée Lapérouse

QUESTIONS : LA FRANCE EN VILLES

- Mouvements de population, urbanisation, métropolisation.
- Aménager les villes : réduire les fractures sociales et spatiales.
- Entre attractivité urbaine et nouvelles formes de développement : les espaces ruraux.

PROBLÉMATIQUES

- **Quelles dynamiques spatiales de la population en France?** Quelle distribution ? Quels mouvements sur le territoire ? Quelles inégalités ?
- **Quelle place aux villes ?** Comment se traduit, spatialement, l'urbanisation croissante? Quelles spécificités de l'armature urbaine ?
- **Comment le processus de métropolisation touche-t-il la France ?** Quels en sont les effets ?
- **Comment réduire les fractures urbaines ?** Quelle politique de la ville ? Quels projets d'aménagements urbains pour plus d'équité sociale et spatiale ?
- **Qu'est devenue la France rurale ?** Quels types d'espaces ruraux peut-on distinguer ? Quelles perspectives pour ces territoires à l'heure de la mondialisation et du développement durable ?

MOUVEMENTS DE POPULATION, URBANISATION, METROPOLISATION

- **Cette question est à traiter sous la forme prescrite par les fiches Éduscol des programmes ES, L, S.** On pourra néanmoins interroger les élèves sur la situation locale à titre d'argument de proximité et/ou sous la forme d'un exercice en cours ou à la maison portant sur l'observation du territoire calédonien. Celui-ci peut en effet se prêter de manière cohérente à une observation comparée des flux de personnes vers le Grand Nouméa pour illustrer le processus de métropolisation à l'échelle du territoire seulement. Celui-ci s'inscrit dans un espace hiérarchisé plus large déterminé par le rôle dominant de Paris sur le territoire français et par les métropoles australiennes ou néo-zélandaises à l'échelle régionale.

¹ Programmes officiels de l'enseignement d'histoire-géographie-éducation-civique, juridique et sociale, pour les classes de Premières ES, L et S, adapté à la Nouvelle-Calédonie validés par la DGESCO et l'Inspection générale paru au B.O. spécial n°4 du 12 juillet 2012.

² **Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative (DGESCO – IGEN)** Bureau des programmes d'enseignement / Ressources pour la classe de première des séries générales – BO spécial n°9 du 30 septembre 2010

AMÉNAGER LES VILLES : RÉDUIRE LES FRACTURES SOCIALES ET SPATIALES

- Conformément aux orientations des programmes de premières ES/L et à l'adaptation proposée, **« On aborde ici la politique urbaine de Nouméa »**. Il convient tout de suite d'écarter le recensement de toutes les orientations de la politique urbaine ou même de faire l'histoire de la politique de la ville de Nouméa. L'observation de l'espace urbain de Nouméa conduit à présenter la ville comme un espace marqué par des contraintes géographiques assez fortes qui l'ont amené très vite à chercher à gagner sur la mer par des aménagements en remblais nombreux (10 % de la surface de la ville) et à spécialiser certains quartiers dans des fonctions productives pour des raisons d'efficacité économique et logistique (espace portuaire, industriel de Ducos, touristique des quais du centre-ville, récréatif des baies). La préservation des espaces au sud de la presqu'île (plages, promenade) a entraîné une dynamique de construction pavillonnaire et résidentielle de plus en plus sélective, reléguant les projets de construction de logement groupé ou de masse à la périphérie (Quartier de Saint Quentin). Ainsi la fonctionnalisation et la spécialisation des espaces et la mise en place d'un tissu social faisant cohabiter des quartiers socialement hétérogènes rendent perceptibles des fractures sociales et spatiales dont la prise en compte des enjeux politiques, économiques et financiers justifie des politiques de la ville parfois ambitieuses.

Une proposition de mise en œuvre

Les questions qui pourraient être retenues sont :

- **Quels sont les objectifs poursuivis par la ville de Nouméa dans l'aménagement du quartier Tuband et quels en sont les enjeux ?**
- **En quoi l'aménagement du quartier Tuband est-il une réponse face aux fractures sociales et spatiales que connaît la ville de Nouméa ?**

Démarches pour mettre en œuvre la question

- On prendra soin de s'appuyer sur un quartier de Nouméa qui a ou fait l'objet d'une politique d'aménagement destinée à réduire les lignes de fractures sociales et/ou spatiales. Le quartier Tuband peut par exemple constituer un support d'étude de la politique de la ville. Il s'inscrit dans la dynamique de la loi SRU (13 décembre 2000) qui en métropole se traduit par des actions dans le domaine de l'urbanisme, de la cohérence territoriale, des transports et de la mixité sociale. En effet, suite aux dispositions prises en 2002, le quartier Tuband est élevé sur un versant de la Baie de Sainte-Marie pour répondre aux fortes attentes en termes de logement et d'intégration des populations précaires installées sur ce site insalubre et constituer une expérience « d'aménagement durable en offrant un habitat respectueux de la mixité sociale et de son environnement ».
- L'étude de l'espace urbain grâce à des cartes à plusieurs échelles et à des photographies du quartier doit pouvoir s'ouvrir à d'autres acteurs que les pouvoirs publics pour faire l'objet d'une lecture critique ouverte sur les difficultés de la politique de la ville et ses limites.
- On peut dans cette perspective montrer que la réduction des fractures sociales et spatiales intègre d'autres volets de l'action publique comme la protection de l'environnement à travers une politique de transports cohérente et intégrée, ou la « défense des environnements » qui vise à préserver le bien-être dans la ville à travers la reconnaissance des identités et des pratiques culturelles (promenade Vernier, maison communale de Tuband). On rappellera que « cette entrée se prête à l'élaboration de **schémas** représentant la différenciation des espaces de la ville et les aménagements urbains pour réduire les contrastes socio-spatiaux ».

Quelques références bibliographiques et sitographiques

- . Marconis (R.), *La France des villes. Permanences et mutations*, Armand Colin, 2011
- . Merlin (P.), *L'exode urbain. De la ville à la campagne*, La Documentation Française, coll. « Études de la documentation française », 2009
- . *Atlas de la Nouvelle-Calédonie*, IRD Editions, Marseille, 2012

. Le site de la DATAR pour les dossiers sur les espaces ruraux et sur les politiques urbaines ainsi que pour la cartotheque : <http://territoires.gouv.fr/la-datar>

. Site de la ville de Nouméa, documents à télécharger du Plan d'Urbanisme directeur. Ces documents sont ceux qui ont été adoptés par le Conseil Municipal du 9 avril 2013 et approuvés par la délibération de l'Assemblée de la Province Sud N°19-2013/APS du 30 mai 2013.

- . Nouméa 2025 : https://www.noumea.nc/sites/default/files/noumea_2025

ENTRE ATTRACTIVITÉ URBAINE ET NOUVELLES FORMES DE DÉVELOPPEMENT : LES ESPACES RURAUX

- Comme le propose les adaptations des programmes, « *On peut prendre un exemple d'espace rural de Nouvelle-Calédonie au choix* ». L'exemple local retenu, compte tenu des particularités et de la diversité des espaces ruraux en Nouvelle-Calédonie, n'est pas amené à répondre à toutes les problématiques posées aux « mondes ruraux » qui caractérisent le territoire. En effet, les agricultures kanak qualifiées de vivrières ou traditionnelles s'articulent autour de pratiques coutumières qui témoignent du lien social et culturel à la terre et plus marginalement économique. Les agricultures de la côte ouest de la Grande Terre se rapprochent quant à elles davantage « *des représentations « modernes » et « occidentales » de l'exploitation agricole produisant des biens pour le marché* » (*Atlas de la Nouvelle Calédonie, IV L'économie, La Ruralité, planche 34, P153*). Mais le rapport démographique et économique défavorable de ces espaces à la ville de Nouméa, qui se traduit par un fort exode rural (définitif et/ou temporaire) pose la question de leur intégration respective aux dynamiques de développement du territoire polarisées sur Nouméa principalement, sur les aménagements des sites miniers du Sud et du Nord. Une fois posé le **dualisme rural calédonien**, son empreinte spatiale héritée de la politique de peuplement colonial, comme élément de la problématique et la difficulté pour chacun à se positionner face à l'attractivité urbaine, les questions autour des nouvelles formes de développement des espaces ruraux calédoniens peuvent prendre une orientation différente.

Les questions qui pourraient être retenues sont :

- **Comment les espaces ruraux de l'Est de la chaîne et des îles peuvent-ils répondre au double objectif du développement des tribus et à la préservation d'un environnement fortement identitaire ?**
- **Quels aménagements les espaces ruraux de l'Ouest de la Grande Terre développent-ils pour dynamiser leurs activités traditionnelles ?**
- **Comment par la diversification des activités et la valorisation de leur identité les espaces ruraux entendent-ils trouver de nouvelles formes de développement ?**

Démarches pour mettre en œuvre la question

- Pour la lecture accessible de l'espace, la diversité des activités et la nature des projets qui s'y développent, on peut retenir le Nord de la province Sud et plus précisément la région des communes de Bourail à celle de La Foa pour mener l'étude des espaces ruraux *entre attractivité urbaine et nouvelles formes de développement*. Cette leçon peut être conduite en 1h ou 2h. On

peut, en s'appuyant sur les cartes de l'*Atlas de Nouvelle-Calédonie* et quelques photographies aériennes, montrer qu'il s'agit d'un espace rural marqué par des activités agricoles traditionnelles (élevage extensif, productions agricoles à faible rayonnement commercial) et une forte identité culturelle entretenant un « esprit broussard » propre à la côte Ouest de la Grande Terre. L'introduction de nouvelles pratiques liées aux recherches agronomiques entraîne une modernisation des activités.

- Mais les espaces ruraux ne se réduisent pas à la lecture de « paysages fossiles » en raison de leurs mutations liées à leur articulation croissante à la ville comme bassin de consommation, centre de commandement politique et économique. L'observation de l'amélioration des voies de communication et de transport, des réseaux de commercialisation (réseau OCEF) mais surtout le développement d'usages nouveaux tels que le tourisme vert (développement de formes d'accueil variées), la création d'évènements culturels (festival de La Foa) montre leur intégration à la dynamique urbaine mais aussi une certaine forme de dépendance qui détermine leur développement.
- L'étude du projet Gouaro Deva sur le site littoral de Deva s'inscrit dans ces nouvelles formes de développement intégré. Observer les structures et les équipements, identifier les acteurs du projet et les différents objectifs qu'ils poursuivent peut permettre de rendre compte des nouveaux enjeux pour les espaces ruraux : assurer leur développement économique de manière durable en intégrant et en préservant les intérêts des populations locales et les problématiques environnementales et culturelles qui garantissent leur identité.

PIÈGE À ÉVITER DANS LA MISE EN OEUVRE

Recenser tous les aspects de la politique de la ville de Nouméa ou toutes les formes de développement des espaces ruraux.

QUELQUES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET SITOGRAPHIQUES

. *Atlas de la Nouvelle-Calédonie*, IRD Editions, Marseille, 2012

. Séverine Bouard, *La ruralité Kanak à la recherche d'un modèle décolonisé*. Au Vent des îles, 2013

. *Local, Le magazine des Nouvelles*, Les Nouvelles calédoniennes, N°116, Août 2014

. Guyard Stéphane, Apithy Leila, Bouard Séverine, Sourisseau Jean-Michel, Passouant Michel, Bosc Pierre-Marie, et Bélières Jean-François. 2014. 230p. + annexes.

Rapport d'étude final

IAC / CIRAD / PN / PI / Gouv-NC

<http://www.iac.nc/derniers-documents-disponible/284-l-agriculture-des-tribus-en-nouvelle-caledonie-resultats-d-une-enquete-de-2010-sur-la-place-et-les-fonctions-de-l-agriculture-l-elevage-la-peche-et-la-chasse-pour-les-groupes-domestiques-resident-en-tribu>

<http://www.davar.gouv.nc/portal/page/portal/davar/importations>

<http://www.mairie-bourail.nc/le-projet>